

ΕΚΤΑΚΤΟΣ ΣΥΝΕΔΡΙΑ ΤΗΣ 10^{ΗΣ} ΜΑΪΟΥ 1988

ΠΡΟΕΔΡΙΑ ΓΕΩΡΓΙΟΥ ΜΕΡΙΚΑ

ΕΠΙΣΗΜΟΣ ΥΠΟΔΟΧΗ
ΤΟΥ ΑΝΤΕΠΙΣΤΕΛΛΟΝΤΟΣ ΜΕΛΟΥΣ ΤΗΣ ΑΚΑΔΗΜΙΑΣ
κ. RENÉ-JEAN DUPUY

ΧΑΙΡΕΤΙΣΜΟΣ ΤΟΥ ΠΡΟΕΔΡΟΥ ΤΗΣ ΑΚΑΔΗΜΙΑΣ Κ. ΓΕΩΡΓΙΟΥ ΜΕΡΙΚΑ

Με μεγάλη χαρά η Ἀκαδημία Ἀθηνῶν ὑποδέχεται σήμερον ἐπισήμως, ὡς ἀντεπιστέλλον μέλος της, τὸν Κύριον René-Jean Dupuy, Καθηγητὴν τοῦ Collège de France, καταξιωμένο ἐπιστήμονα στὸ χῶρον τοῦ Διεθνoῦς Δικαίου καὶ τῆς Ἱστορίας τῶν Πολιτικῶν Ἰδεῶν.

Ἡ φήμη τοῦ τιμωμένου συναδέλφου ἔχει πρὸ μακροῦ ὑπερβῆ τὰ σύνορα τῆς φίλης Γαλλίας. Τὰ Πανεπιστήμια τῆς Μαγεντίας, τοῦ Μόντρεαλ καὶ τῆς Κρακοβίας τὸν ἀνεκήρυσαν ἐπίτιμον διδάκτορα, ἡ δὲ Ἀκαδημία Ἑθικῶν καὶ Πολιτικῶν Ἐπιστημῶν τῆς Ἰσπανίας ἀντεπιστέλλον μέλος της.

Ἀθθεντία στὸ χῶρον τοῦ Διεθνoῦς Δικαίου τῶν θαλασσῶν καὶ τῶν δικαιωμάτων τοῦ ἀνθρώπου, γνωστὸς γιὰ τὶς λαμπρὲς ἀγορεύσεις του στὸ Διεθνὲς Δικαστήριον τῆς Χάγης, ὁ Καθηγητὴς Dupuy διακρίνεται καὶ γιὰ τὰ φιλελληνικά του αἰσθήματα, τὰ ὁποῖα ἐμπράκτως ἐκδηλώνει σὲ κάθε κρίσιμη περίστασι.

Καλῶς ἦλθατε, ἀγαπητὲ συνάδελφε, στὸ Ἀνώτατο Πνευματικὸ Ἰδρυμα τῆς χώρας μας. Σᾶς ἀπευθύνω καὶ ἐκ μέρους τῶν συναδέλφων μου τὶς θερμότερες εὐχὲς μας γιὰ τὴν ἐπίτευξη τῶν ὑψηλῶν σκοπῶν ποὺ ἐτάξατε στὸν ἑαυτὸ σας ὡς ἔργο ζωῆς. Ἐννοῶ τὴν καταξίωση καὶ ὀλοκλήρωση τῶν δικαιωμάτων τοῦ ἀνθρώπου σὲ ὀλόκληρη τὴν οἰκουμένη· καὶ τὴν επικράτηση τοῦ δικαίου καὶ τῆς ἠθικῆς εἰς τὰς σχέσεις μεταξὺ κρατῶν.

ΠΡΟΣΦΩΝΗΣΗ ΤΟΥ ΑΚΑΔΗΜΑΓΓΟΥ Κ. ΓΕΩΡΓΙΟΥ ΤΕΝΕΚΙΔΗ

Cher confrère,

Votre rencontre avec la Grèce n'est pas d'aujourd'hui. Souvenez-vous du colloque de Panteios dans le cadre des « dialogues méditerranéens » en 1964. Notre premier contact eut lieu au Monastère de Daphni. Avant vous, deux illustres Français: François-René de Chateaubriand et Maurice Barrès immortalisèrent, dans votre pays, ce haut lieu de l'art byzantin, là-même où furent ensevelis les ducs français d'Athènes, les de la Roche. « J'ai laissé mon coeur à Daphné », notera plus tard, en francisant l'appellation du site, l'auteur du Voyage de Sparte. Je ne suis guère porté à l'exagération mais il me semble que, fort déjà d'une vaste culture qui plonge ses racines dans le passé hellénique, c'est à partir de ce moment que vous êtes devenu un des amis les plus compréhensifs et les plus fervents de ce pays tel qu'il se présente de nos jours, pauvre en ressources naturelles mais riche en histoire. Le qualificatif de « philhellène », cet adjectif trop usé, ne convient guère car il frise, dans votre cas, le pléonasma. Mais à quoi bon accumuler les preuves? Votre résidence varoise porte un nom homérique qui en dit long sur vos sentiments: Ἐλαία=Olivier. Mais au-delà de votre attachement à ce pays multi-insulaire que j'oserai qualifier d'archipélagique, quitte à encourir de votre part une mauvaise note en droit international, ce que nous aimons par dessus tout en vous c'est votre qualité de défenseur des justes causes.

Ce n'est pas un hasard si la sauvegarde des droits de l'homme dans une perspective universaliste (un de vos écrits ne s'intitule-t-il pas « Les droits de l'homme, privilège de l'Europe? ») devint un de vos sujets préférés.

Je ne pense pas trahir votre pensée en tentant l'analyse du substrat de votre orientation spirituelle. Je dirai tout simplement que l'humanisme qui parcourt d'un bout à l'autre vos écrits est un humanisme héroïque. On l'a dit pour Vauvenargues qui, on le sait, prône, dans un esprit de solidarité entre les hommes, l'activité courageuse et généreuse. Nul doute que ce qualificatif vous convient parfaitement.

A votre premier cours à l'Académie de Droit International de La Haye (1963), dont vous me faites hommage à l'époque, vous joigniez un fascicule révélateur de vos choix: c'était « La Cité » de Saint-Exupéry. Au même titre que Saint-Ex, face à la montée des périls, vous n'aviez point perdu courage ni espoir. Vous avez été un combattant de la seconde guerre mondiale: campagnes d'Afrique, d'Italie, de Provence, du Rhin-Danube, Il n'est pas étonnant que cette ex-

périence vous donna le goût de l'aventure intellectuelle. Dans le domaine de l'intellect, en effet, vous n'hésitez pas à monter constamment en première ligne. Revenu à vos tâches pacifiques vous vous tailliez un nom parmi les jeunes maîtres en droit international sans abandonner les profondes analyses qui éclairent d'un jour nouveau, sous l'angle de la science politique, des auteurs tels que Friedrich Nietzsche, Charles Péguy et Paul Valéry (Regards sur le monde actuel). Notre très cher et regretté Jean-Jacques Chevallier me confia qu'il voyait en vous un maître exemplaire en histoire des idées politiques.

*
* *

J'ai eu, Monsieur, la satisfaction de suivre pas à pas votre fulgurante carrière d'internationaliste. Vous avez franchi d'un pas alerte, voilant d'un sourire léger le grave émoi de la pensée, les obstacles voire les embûches dont est parsemée la voie universitaire qui n'est pas, il s'en faut, une voie royale. Vous n'avez jamais été un partisan de l'immobilisme, encore moins un briseur de rêves. Votre non-conformisme, votre esprit novateur, votre ironie parfois acerbe dans la meilleure tradition platonicienne auraient pu vous valoir des inimitiés. Il n'en fut rien. Votre pragmatisme, votre enthousiasme doublé d'un sens aigu des réalités, votre impeccable argumentation juridique devant les cours arbitrales et les juridictions internationales, votre humour qui balaie les fausses idoles, votre parole chaleureuse et pour tout dire votre charisme vous ont valu tout au long de votre aventure terrestre la sympathie, l'amitié de vos coéquipiers, l'amour de vos étudiants.

C'est cet acquis qui explique les étapes de votre cheminement scientifique.

Comme aurait dit un poète que vous connaissez bien, puisque méditerranéen comme vous, natif de Sète: «c'est en construisant que vous vous êtes construit vous-même». En construisant par le verbe au service d'une imagination qui ne sacrifie rien à la rigueur scientifique.

Après votre passage à l'Université d'Alger où vous avez eu la joie de compter parmi vos élèves la future Madame Dupuy, votre très charmante épouse, vous enseignates à Aix-en-Provence, cette ville où à partir de dix-sept ans votre interlocuteur eut l'avantage d'être initié non seulement au génie du droit romain, discipline formatrice par excellence, dont le souvenir se perd hélas depuis mai 68, mais aussi, cette fois dans le cadre de la Faculté des Lettres, d'avoir eu la chance d'accéder à la quintessence de l'identité française. Et là nous nous rencontrons, je pense, sur un nom qui nous est cher: j'ai nommé Fernand Braudel qui formula

le fameux aphorisme valable pour toute nation: « le passé étant enseignement et composante valable de notre vie, définir le passé de la France c'est situer les Français dans leur propre existence ». Puis ce fut Nice. Vous réalisiez, de concert avec Louis Ttotabas, ce quasi miracle d'opérer sur les lieux une véritable mutation. La cité de Nice, lieu de rencontre jadis, selon une légende assurément fausse, de richissimes anglais et de courtisanes célèbres, devint une ville universitaire parmi les plus prestigieuses de France. Le sourire qui à certains égards exprime votre génie national ne disparut point pour autant. Les fresques de Marc Chagall qui agrémentent les murs de votre ancienne Faculté rappellent que la joie de vivre ne disparut point de la Côte d'Azur. L'Institut de la Paix et du développement fut votre oeuvre. Mais je n'en finirai pas avec les heures étoilées de votre existence. Je compte parmi elles votre activité, pendant dix-neuf ans, au titre de Secrétaire général de l'Académie de Droit International de La Haye, là même où des internationalistes célèbres vous avaient précédé: le corfiote Nicolas Politis, Georges Scelle, Charles Chaumont.

Enfin, le sommet de votre carrière: le Collège de France; la création à votre intention, après plus d'un siècle de vacance, d'une chaire de droit et, spécialement pour vous, d'une chaire de Droit International.

Fort peu de personnes savent que vous avez eu au Collège de France un prédécesseur de taille pour qui toute épithète semble superflue: Alphonse de Lamartine. Le 7 avril 1848, un décret du gouvernement provisoire supprima cinq chaires pour en créer douze nouvelles parmi lesquelles une chaire de Droit International et d'Histoire des Traités confiée à Lamartine. Il me plaît de rappeler les traits qui vous rapprochent de votre lointain prédécesseur. Comme lui, vous êtes poète dans l'âme, au demeurant très attaché au principe des nationalités. L'un et l'autre vous êtes de ces très grands qui, les pieds sur terre, savent en même temps regarder loin et apprécier avec exactitude la quantité d'idéal que l'on doit pouvoir, à telle date, insérer dans le réel.

J'étais assis à vos côtés au sein d'un organe juridictionnel à Strasbourg, au coeur de cette Alsace profonde, jadis point de friction entre deux nations voisines, situation qui fit place à l'apaisement et au renforcement des institutions européennes. Nous étions l'un et l'autre conscients du long chemin en montée qui restait à parcourir. J'avais à certains moments le sentiment que vous étouffiez sous le carcan d'un juridisme étriqué; vous étiez réticent quant à la notion de « marge d'appréciation » accordée à l'Etat, trop heureux de se dérober aux

obligations qui pèsent sur lui qui touchent à la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Vous ne cessez de voir grand, βολλεύεσαι περὶ τῶν μεγίστων, et vous savez, vous, spécialiste du Droit International de la Mer, répondre harmonieusement à l'appel du grand large. Certains titres de vos récents ouvrages ou articles en témoignent: L'Océan partagé; en collaboration avec Daniel Vignes: Traité du nouveau droit de la mer; «L'universalité des droits de l'homme»; Communauté internationale et disparités du développement, cet admirable cours à l'Académie du Droit International de La Haye qui, à l'évidence, arrive à rénover la méthodologie de notre discipline en ouvrant de nouvelles perspectives, de nouvelles pistes de recherche, ouvrage qui a été entièrement refondu sous le titre: La Communauté internationale entre le Mythe et l'Histoire, Unesco, Paris 1987.

* * *

Au moment où grâce à des orientations toutes nouvelles, l'Histoire se met à devenir moins lente, dans cette lumière indécise entre le crépuscule et l'aurore, des tâches nouvelles nous appellent. Nous savons que l'enjeu face au défi que nous lancera l'année cruciale de 1992 rendra bientôt dérisoire — on l'a dit— les querelles de clocher. Il n'en reste pas moins que ces querelles régionales dont on parle parfois avec condescendance sinon avec mépris mais qui n'enveniment pas moins l'entente entre nations doivent, à l'instar des conflits majeurs qui opposèrent pendant plusieurs décennies le camp dit socialiste à l'Occident, se résorber sur la base de la prééminence du droit et du franc retour aux notions qui composent notre commun patrimoine culturel. Car il n'est pas rare qu'aux confins de l'Europe, dans ce Proche-Orient tourmenté, d'autres orientations se dessinent. Il arrive en effet que l'invocation des droits de l'homme se heurte à une indifférence quasi totale. Il arrive aussi que la règle pacta sunt servanda soit délibérément transgressée.

* * *

En entrant dans cette salle, j'allais dire dans ce sanctuaire (il en a du moins la forme architecturale), vos regards se sont sans doute portés vers le haut, au-dessus des parois de marbre, là où des fresques d'une facture très académique datant du milieu du siècle dernier, retracent les étapes de la vie de Prométhée, le héros Porte-Feu (Προμηθεὺς πυροφόρος), dans son activité bienfaitrice inspirée d'un immense amour pour l'être humain. Il n'y a rien d'exagéré à dire que votre vie

innombrable, votre amour agissant de l'humanité, votre combat afin que l'homme ou la femme ne soient point dépossédés de leur éminente dignité, votre penchant pour la sage modération : la σωφροσύνη, votre insistance pour la solution raisonnée des différends selon les normes fondamentales; la proscription de l'usage de la force; la négociation continue à base d'égalité et de bonne foi; la recherche d'un consensus acceptable en équité par tous les partenaires; la mise en valeur du droit au développement grâce à une répartition raisonnée des richesses de notre planète, idée qui fait écho aux vers grandioses d'Eschyle: «Nul rempart ne sauvera celui, qui, éméché de sa richesse, a renversé l'auguste autel de la Justice...»...

Tous ces facteurs réunis en faisceau m'incitent à dire que, par ses aspects constructifs, votre attitude face aux problèmes humains est souvent d'inspiration prométhéenne.

* * *

Soyez le bienvenu dans cette enceinte, Jean Dupuy. Je sais que pour vous cette investiture est loin de constituer un simple titre. Nous savons, tout au contraire, que votre générosité, votre penchant pour l'activité « agonale » (au sens sportif du terme: propre aux jeux du stade) font de vous un artisan actif oeuvrant sur le terrain sans répit pour la promotion des idéaux qui, oserais-je avancer sans outrecuidance, nous sont communs. En citant Terre des Hommes de Saint-Exupéry, vous nous indiquiez l'attitude à observer: « Liés, écriviez-vous, pour un but commun et qui se situe hors de nous, alors seulement nous respirons et l'expérience nous montre qu'aimer, ce n'est point se regarder l'un l'autre, mais regarder ensemble dans la même direction ».